



Eglise  
Évangélique  
Réformée  
du canton de  
Vaud

## REGION MORGES – AUBONNE

### COORDINATEUR

Pasteur François Paccaud

Chenailetaz 3

1110 Morges

Tél 021 331 58 24 mobile: 078 647 21 65 francois.paccaud@eerv.ch

[www.morgesaubonne.eerv.ch](http://www.morgesaubonne.eerv.ch)

## PREMIÈRE EVALUATION DU POT COMMUN APRÈS 7 MOIS - COLLOQUE RÉGIONAL (16 JANVIER)

### Synthèse comprenant les réponses des ministres et une synthèse - commentaire du MCO.

- Réponses collectives d'équipes ministérielles et réponses individuelles

N.B. en vert, synthèse et commentaire de F.Paccaud

### Évaluation des objectifs

*Un premier objectif était « Assurer une **solidarité** entre les lieux d'Église, garantie par une participation de tous au prorata de leur dotation disponible »*

Comment appréciez-vous la pertinence de cet objectif ?

AB – GL : C'est un bon principe, il est pertinent, adapté.

CC-CSC : Objectif pertinent mais peut être idéaliste

C Peter : cela est essentiel

P&S : bon objectif, pertinent

LPV : nous sommes privilégiés, espérons avoir été assez généreuses, n'avons pas compté

*La solidarité est jugée comme un objectif non seulement pertinent, mais essentiel. Serait-il idéaliste ? Être privilégié en tant qu'équipe au complet est ressenti comme un appel à la générosité.*

*A la question « avons-nous été assez généreuses », le budget temps répond oui et non. Oui, car globalement dans la Région, les activités ont pu avoir lieu et les besoins ont été en grande partie satisfaits. En tous les cas, les besoins exprimés par des demandes ont été satisfaits. Le budget temps indique un soutien pour environ la moitié de ce que prévoyait le pot commun.*

Dans quelle mesure est-il atteint avec la mise en œuvre du pot commun ?

Pas atteint  Partiellement atteint  Atteint  Largement atteint

Commentaire :

ME-LPV : largement atteint./ Atteint mais avec la paroisse partenaire

Sandro : largement atteint/ Cela me paraît normal et collégial de faire les choses ainsi. Si je me trouvais dans la situation d'une paroisse à poste vacant, j'apprécierais grandement cette solidarité, qui comble les manques. Cela dit, cela doit être une solution intermédiaire. On ne peut pas s'installer ainsi sur un long terme

AB – GL : Atteint / L'objectif est atteint, mais la réalité des paroisses en manque de poste conduit parfois celle-ci à sous-évaluer les besoins. C'est un enjeu important du pot commun. Il est difficile pour l'instant aux paroisses en manque de poste de prévoir la réalité concrète des besoins.

CC-CSC : pas répondu / Je ne sais pas si tous les lieux d'église ont pu contribuer à cet objectif, ne peux donc pas répondre

C. Peter : partiellement atteint

P&S : atteint

*Objectif jugé partiellement atteint (1x), atteint (2x), largement atteint (2x) Les autres n'ont pas noté. Globalement, on peut estimer l'objectif de solidarité atteint. Tous les lieux d'Église participent effectivement à la solidarité. Des lieux ayant un poste vacant peuvent avoir sous-estimé leur demande, prévoir les besoins leur étant difficile. AB par exemple reçoit environ la moitié de ce à quoi elle aurait droit, selon le budget temps, faute d'avoir fait toutes les demandes qui auraient été peut-être souhaitables. Le ministre qui juge l'objectif de solidarité partiellement atteint n'explique pas en quoi il est partiellement atteint.*

Un deuxième objectif était « Garantir une **équité** entre les LE par un système de calcul complexe mais transparent »

Comment appréciez-vous la pertinence de cet objectif ?

ME – LPV : Je ne pense pas à équité, je pense plutôt collaborations bien vécues et que chacun se sente bien là où il s'engage.

Sandro : La formulation de l'objectif pose un problème en soi : l'équité ne se résume pas à un calcul, même complexe et non moins transparents

AB – GL : L'Aubonne avait besoin d'aide, elle a reçu de l'aide, mais cela ne remplace pas un collègue qui est parti. L'enjeu est alors de l'investissement de l'aide sur le moyen et le long terme. C'est un outil qui nous permet de mesurer la réalité de façon pertinente. Cela nous a aidé à voir les besoins.

CC – CSC : Pertinent

C. Peter : l'idée est séduisante, mais gros doute sur la transparence

P&S : bon objectif

L'objectif d'équité pose des questions de sens.

L'équité a pour but d'arriver à ce que chacun fasse l'objet d'un **traitement juste, égalitaire et raisonnable**. C'est ce principe qui est utilisé lorsque l'application stricte des règles (légal) entraînerait des conséquences injustes envers l'une des parties. En l'occurrence, l'application stricte des règles voudrait qu'un ministre dans un poste attribué à un LE travaille pour ce lieu d'Église. Le pot commun recherche une justice au-delà de la règle stricte. Le calcul de la répartition du temps de travail ministériel est une tentative d'équité.

L'un ou l'autre ministre ne pense pas à équité, mais plutôt à collaborations bien vécues, et à ce que chacun se sente bien là où il s'engage.

Dans quelle mesure est-il atteint avec la mise en œuvre du pot commun ?

Pas atteint  Partiellement atteint  Atteint  Largement atteint

Commentaire :

ME – LPV : pas répondu / L'idée d'œuvrer en région existait déjà avant le pot commun. Le pot commun a permis peut-être une meilleure prise de conscience et coordination

Sandro : partiellement atteint / Il y a encore un peu de mou, mais chacun a su me semble-t-il jouer le jeu, tout en se respectant soi-même pour éviter d'être par trop dans une dynamique où on déshabille Pierre pour habiller Paul. Et créer alors des frustrations

AB – GL : largement atteint / L'objectif de l'équité est largement atteint, même si la réalité est complexe.

CC – CSC : pas répondu / Aucune idée : pas de vue d'ensemble en tant que ministre. Rôle du coordinateur

C. Peter : pas atteint

P&S : partiellement atteint

L'objectif d'équité est jugé 1x pas atteint 2x partiellement atteint, 1x largement atteint. Deux fois, on n'a pas répondu. On peut relever que 1x largement atteint est ici l'avis de 4 personnes, tandis que 1x pas atteint est l'avis d'une personne.

« L'idée d'œuvrer en région existait déjà avant le pot commun ». Lorsque GL s'est trouvé avec un poste vacant, l'idée ne s'est pratiquement pas traduite dans les faits, sauf pour des interventions ponctuelles comme cultes ou services funèbres. Avec le pot commun décidé par l'Assemblée régionale, c'est devenu concret aussi pour des activités d'une certaine durée.

Comment apprécier si l'équité est réalisée ?

Un chemin est le sentiment de justice ou d'injustice. Les ministres de paroisses ayant un poste vacant expriment un bon sentiment de justice. C'est plus flou pour d'autres.

Un autre chemin est de tenter de mesurer si une certaine égalité de traitement est réalisée. Une partie des ministres apprécie l'instrument complémentaire du pot commun qui est le budget temps, une autre partie y est très réticente. En colloque nous avons conclu que le budget temps n'est pas l'outil que nous pouvons utiliser en commun.

Un ministre dit manquer de vue d'ensemble en tant que ministre, et que c'est le rôle du coordinateur d'avoir la vue d'ensemble. Le budget temps, partagé entre tous les ministres, permet précisément

d'avoir une vue d'ensemble et de mesurer tant soit peu l'égalité de traitement. Il est peut-être trop difficile à lire, et n'inspire pas assez confiance, car complexe à maîtriser.

Un troisième objectif était « assurer l'autonomie des lieux d'Église : La coordination s'occupe de l'équité quantitative des forces, mais laisse les lieux d'Église libres et responsables et de leurs objectifs et de leurs activités ».

Comment appréciez-vous la pertinence de cet objectif ?

ME – LPV : L'autonomie est relative... Elle doit tenir compte de la réalité de l'Église, de la Région. La notion d'autonomie n'est pas claire, est-elle bien comprise ?

Je ne pense pas que le pot commun a assuré l'autonomie mais que les ministres en place tendent tous vers une bonne collaboration.

Sandro : Ce n'est pas si évident que cela. Un lieu d'église peut bien choisir ses priorités. Mais cela demande encore un travail de concertation et entre le lieu d'Église et le ministre remplaçant pour affiner la perspective et permettre une meilleure collaboration, donnant droit aux charismes du collègues et place aux génies du lieu.

AB – GL : bien

CC – CSC : pertinent

C. Peter : principe essentiel. Mais l'idée que chaque LE est maître à bord n'est pas utile car risque d'être mal compris. Être autonome, c'est pouvoir être acteur dans son développement. L'idée de "faire seul" est restrictive. Cet objectif n'est pas bien formulé.

P&S : bon objectif

PJ : terme piégeant, l'autonomie est relative.

L'objectif d'autonomie suscite discussion et appelle des précisions de vocabulaire. Dans le cas du pot commun, l'autonomie ne signifie pas qu'une paroisse ne serait pas liée aux règles de l'EERV, ni qu'elle fonctionnerait de manière indépendante, sans apport ni contrôle de l'extérieur (wiki). Dans le cadre du pot commun, l'autonomie signifie disposer de moyens, i.e de forces de travail, pour choisir et réaliser ses projets. Il faudrait sans doute parler d'autonomie relative.

Le soutien poste vacant implique pour certaines activités de moduler ses objectifs en fonction des charismes du remplaçant qui ne peut pas forcément entrer complètement dans lesdits objectifs.

Dans quelle mesure est-il atteint avec la mise en œuvre du pot commun ?

Pas atteint  Partiellement atteint  Atteint  Largement atteint

Commentaire :

ME – LPV : pas répondu

Sandro : partiellement atteint

AB – GL : largement atteint

CC – CSC : atteint

C. Peter : pas de réponse car pas enjeu adéquat

P&S : atteint, vue de l'extérieur

L'objectif d'autonomie est jugé comme partiellement atteint (1x), atteint (2x), largement atteint (1x). Deux fois la question n'est pas répondue.

Deux ministres régionaux estiment que, d'un point de vue extérieur aux LE ayant un poste vacant, l'autonomie de paroisses est préservée.

## Evaluation de la mise en œuvre

**Compréhension** : Dans quelle mesure le modèle était-il compréhensible et clair ?

ME – LPV Les organigrammes étaient précis et bien calculés. Pas évident pour moi de voir la vie au service du Christ réduit à ces schémas....

Sandro : Pour moi c'était assez clair. Il y avait des aspects techniques secondaires qui pirataient peut-être la bonne compréhension de l'ensemble.

AB – GL : Le modèle du pot commun est surprenant et complexe et il faut du temps pour se l'approprier, mais après, il est aidant.

CC – CSC : compréhensible, mais est-ce qu'il colle à la réalité ?

C. Peter : pas clair pour tout le monde

P&S : clair pour les ministres, pas pour les laïques

Colloque : complexe, aidant, demande du temps, pas clair. Le soutien entre paroisses partenaires est plus simple.

Le modèle pot commun n'est pas clair pour tout le monde. Avec la précision de ses calculs, il peut être perçu comme réducteur du ministère, ne pouvant coller à la réalité. Surprenant et complexe, il demande du temps pour se l'approprier, et alors il devient aidant. Plusieurs estiment que le soutien entre paroisses partenaires est plus simple que le pot commun.

**Fiches techniques d'activités** : Pour les paroisses qui étaient demandeuses de soutien, comment avez-vous trouvé la tâche consistant à préparer des fiches techniques d'activités.

AB – GL : La paroisse de l'Aubonne a peut-être été un peu vite par manque de temps dans l'élaboration des fiches, et n'a pas pu se rendre compte de la réalité et de la difficulté d'un poste manquant.

C. Peter : utile pour y voir clair déjà soi-même. Cela a été utile aussi pour détailler de gros événements paroissiaux. Cela donne des pistes pour mieux répartir le travail. Cela est utile pour se transmettre des infos.

L'élaboration des fiches techniques demande un certain temps, qui a manqué à l'Aubonne. Elles étaient utiles pour y voir plus clair, pour détailler certaines activités importantes. Elles permettent de se transmettre des informations et de mieux répartir le travail.

Pour les paroisses qui donnaient du soutien, comment avez-vous trouvé la compréhension, l'utilité des fiches techniques d'activités

ME – LPV : Bonne idée. Il a fallu remotiver des monitrices, par exemple.

Sandro : C'était une bonne base, à affiner ensuite.

AB – GL : Nous avons traité ce point plutôt à partir du budget temps, car nous avons repris des activités pastorales classiques (KT, services funèbres, etc.), les fiches peuvent être utiles dans le cas d'une activité peu connue des collègues.

CC – CSC : Utile mais plus utile encore d'avoir une personne de référence

C. Peter : Trop lacunaire sur des éléments basiques. Pas facile de se mettre dans la peau d'une personne qui débarque dans une autre culture paroissiale.

P&S : pas utilisé

Colloque : difficile de remplacer un collègue.

Les fiches techniques sont surtout utiles pour des activités particulières. Certaines étaient trop lacunaires, il aurait fallu se mettre plus complètement à la place du collègue remplaçant qui ne connaît pas la paroisse. La description permettait d'avoir une première idée, et une personne de référence était indispensable pour aller plus loin. Une dimension affective s'ajoute, il est peut-être difficile de remplacer un collègue, et nécessaire de remotiver des bénévoles découragés par le départ de leur ministre.

Il faut noter que la consigne de préparer des fiches techniques est arrivée un peu tard, que les équipes ont un peu manqué de temps pour les rédiger. Elles ont néanmoins permis une séance de colloque régional fructueuse quand il s'agissait de se répartir les soutiens à exercer.

**Relationnel** : Sur le plan relationnel, comment se passe la réalisation des activités ? (contacts entre ministre remplaçant-e et laïques impliqués, accès à l'information, accueil)

ME – LPV : J'ai peu eu l'occasion de remplacer. Pour l'accueil des kt 7-8 de ME, pas de problème.  
Sandro : J'ai souci pour mon collègue du Pied du Jura qui doit passer probablement un temps fou à mettre de l'huile dans les rouages pour transmettre les informations et coordonner les interventions.  
AB – GL : Excellente, mais cela demande du travail d'information et d'explication.  
CC – CSC : Pas de soucis de mon côté, mais je connais bien les membres du CP du PDJ et les paroissiens  
C. Peter : L'enjeu relationnel a été oublié ou minimisé. Il ne suffit pas de transmettre les coordonnées d'une personne pour qu'elle se mette en piste avec un autre ministre.  
P&S : bonne info par les collègues, petite confusion des laïques

Sur le plan relationnel, les contacts se sont généralement bien passés. L'intervention de remplaçants nécessite un travail d'information et d'explication. Le ministre restant en poste peut avoir la charge relativement importante de transmettre les informations et de coordonner les interventions. Le remplaçant peut avoir à créer une alliance avec les partenaires laïques, et éventuellement à les remotiver.

**Priorités** : Pour les paroisses demandeuses, comment avez-vous trouvé le fait de choisir des priorités parmi les activités à remplacer ?

AB – GL : Aubonne: il est difficile à réaliser, car nous avons des groupes qui ont de la peine à lâcher des activités

C. Peter : Nous avons surtout misé sur mise en commun de tâches et activités avec paroisse partenaire.

Colloque : entre collègues, dans le cadre du budget temps, mais pas en CP.

Le choix de priorités a été effectué par une paroisse en renonçant à demander un remplaçant pour un certain nombre d'activités jugées fragiles ou difficiles à « transmettre » C'est sans doute pourquoi celle-ci a reçu un soutien inférieur à ce que le pot commun prévoyait.

Une autre paroisse a manqué de temps pour faire toutes les demandes de soutien qui auraient été souhaitables. Cela a pu se traduire par une surcharge des ministres, car insuffisamment d'activités ont été abandonnées, ceci étant dû au fait que des groupes qui ont de la peine à lâcher des activités. Les CP n'ont pas été impliqués dans ce processus. Dans les LE demandeurs, les laïques ont assumé plus.

Une piste a été plus travaillée à ME – LPV : la mise en commun de tâches et activités entre paroisses partenaires.

Pour les paroisses donnant du soutien, comment avez-vous fait pour mettre – ou pas – des priorités dans les activités de vos ministres pour qu'ils puissent être disponibles pour ce soutien ?

ME – LPV Quand on sent l'élan d'un collègue, on le soutient. Notre Eglise ce n'est pas seulement la paroisse ou la Région.

Sandro : Il y a eu une large part de discussion et les ministres ont pu (en tout cas pour ce qui me concerne) faire valoir les choses qui me tenaient à coeur

AB – GL : Nous n'avons pas trop réfléchi à ce point, mis à part dans la réalisation du budget temps. Ce point n'a pas encore été traité en CP, mais il est pour l'instant géré par les ministres.

CC – CSC : On fait ce qu'on peut !

C. Peter : Il fallait déjà accueillir une nouvelle ministre, puis faire face ensemble au poste vacant. On pare au plus pressé, grosse fatigue.

P&S : des laïques ont remplacé le ministre pendant qu'il donnait du soutien

Colloque : mise en commun d'activités

Il faut saluer l'élan fraternel de ministres qui ont à cœur de soutenir leur collègue. Notamment en raison de la situation où se trouvaient les conseils nouvellement élus, les ministres n'ont pas estimé possible de porter en Conseils le choix de priorités. Ils ont fait eux-mêmes des choix, délibérément ou par la force des choses.

Au lieu d'abandonner certaines activités, des Conseils (ou ministres ?) ont choisi de les mettre en

commun.

Dans au moins un lieu d'Église donneur aussi, des laïques ont assumé plus. Ainsi laïques et ministres ont ressenti une grosse fatigue.

**Enrichissement par la rencontre d'un autre lieu** : Pour les paroisses bénéficiant de soutien, dans quelle mesure avez-vous été enrichis – pollinisés- par la venue de ministres d'autres paroisses ?

C. Peter : c'est toujours riche de décroisonner

Colloque : synergies

La venue de ministres d'autres paroisse permet des synergies

Pour les paroisses donnant du soutien, dans quelle mesure avez-vous été enrichis – pollinisés- par de nouvelles idées ou manières de faire de vos ministres découvertes en apportant du soutien ?

ME – LPV : Enrichissement réciproque.

Sandro : J'ai apprécié revenir dans cette paroisse que j'ai bien connue entre 2000 et 2012. Curieux de voir les évolutions des projets paroissiaux et des choix opérés courageusement par le conseil

AB – GL : Pour l'instant, c'est plus une mise en commun d'activité.

CC – CSC : Cool de découvrir les 7-8 et de pouvoir travailler avec d'autres laïcs.

C. Peter : idem précédemment.

P&S : enrichissement réel. Permet de mieux connaître les paroissiens, entendre, considérer mon engagement sous un autre angle, redécouvrir les attentes d'un groupe plus local.

Pour deux ministres régionales, c'était un enrichissement agréable de mieux connaître les paroissiens, de travailler avec d'autres laïques, et de découvrir une autre activité. La mise en commun d'activités entre paroisses partenaires, le décroisonnement, est un enrichissement réciproque. Pour un ministre, c'était une occasion appréciée de retrouver des gens connus.

### **Evaluation de l'effet, de l'impact sur les lieux d'Église**

Quel est à votre sens l'effet du pot commun sur votre lieu d'Église ? Comment cela aurait-il été sans le pot commun, sachant que l'ORH ne pouvait pas fournir de remplaçant ?

ME – LPV : On en aurait parlé au colloque régional et aurait demandé de l'aide pour des cas précis.

Sandro : Nous avons offert des forces, sans en recevoir en plus, Des tâches ont été déplacées.

L'activité KT a été réduite pour ce qui me concerne puisque je n'interviens quasiment plus dans le KT10

AB – GL : L'aide doit aussi s'incarner dans une présence concrète. Le soutien n'est pas forcément visible. Nous essayons de mettre en place des échanges de chaire en plus. Les ministres régionaux offrent aussi une aide concrète (Noël des aînés, catéchismes, etc.)

CC – CSC : Cela n'aurait rien changé. Je donne volontiers un coup de main quand je peux

C. Peter : c'est bien pour communiquer notre réalité d'Église

P&S : Les laïques ont été plus impliqués, ils ont pris un nouveau rôle. C'est OK de manière ponctuelle. Pour les participants qui ont eu affaire aux laïques, on ne sait pas.

Ponctuellement, des laïques ont endossé un nouveau rôle. D'une manière ponctuelle c'est ok, mais ce ne serait pas forcément possible dans la durée. L'aide des ministres venant d'autres paroisses n'est pas forcément visible des paroissiens. Pour que ceux-ci aient le sentiment d'être aidés, il faut que le soutien poste vacant soit visible par eux. Ce qui est plus le cas avec des échanges de chaire. Les ministres régionaux fournissent aussi une aide concrète.

A titre plus personnel pour les ministres : certains donnent volontiers un coup de main, pot commun ou pas, d'autres en ont profité pour faire une rocade de tâches, pour se rapprocher de leurs intérêts ou charismes.

Sans le pot commun, nous aurions demandé au colloque régional de l'aide pour des cas précis, dit une équipe paroissiale.

### **Suggestion d'améliorations à apporter**

***Améliorations** : Pour les paroisses bénéficiant de soutien, quelles améliorations suggérez-vous à ce modèle pot commun ?*

Néant

*Pour les paroisses donnant du soutien, quelles améliorations suggérez-vous à ce modèle pot commun ?*

ME – LPV : Je me demande comment intégrer la rubrique synergie des intérêts ou pot commun des intérêts

C. Peter : Mieux calibrer les missions. Difficile de remplacer pour certaines tâches qui font appel au réseau paroissial.

Continuer de travailler sur cette vision décloisonnée de l'Église.

Pour améliorer le pot commun, il faudrait mieux calibrer les missions. Il est notamment difficile de remplacer pour certaines tâches qui font appel au réseau paroissial. Faudrait-il éviter de remplacer ce genre de tâches, ou viser à le faire à plus long terme ? Il serait souhaitable d'intégrer plus explicitement la synergie des intérêts (des ministres ?), c'est-à-dire de permettre aux ministres de pratiquer plus les activités qui correspondent à leurs intérêts.